

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-234 du 31 Août 1995

chargeant Monsieur Alassane TIGRI,
Ministre de la Jeunesse et des Sports
de l'intérim de Madame Véronique
LAWSON, Ministre de la Santé pour
compter du 18 Août 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
VU le Décret N° 95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er.- Pour compter du 18 Août 1995, Monsieur Alassane TIGRI, Ministre de la Jeunesse et des Sports est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé pendant la période de congé de Madame Véronique LAWSON.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 31 Août 1995

pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat,
chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES2ME-DN 4 MS-MJS 4 AUTRES
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-